

# Logement : des mesures urgentes pour la relance des chantiers

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5318 - Lundi 8 mars 2021 - Prix : 10 DA

Barrage de Taksebt (Tizi Ouzou)  
Le taux actuel de remplissage  
ne couvrira que  
deux mois en eau potable

Benkhalfa au sujet des investissements

## «L'Algérie accuse quelques décalages et dysfonctionnements»

La tendance à la baisse se poursuit malgré le variant anglais

Par Mohamed Habili

La tendance à la baisse des chiffres de la pandémie se poursuit en Algérie malgré l'apparition du variant anglais, lequel, il est vrai, y entame à peine sa course. Quelques cas seulement ont été détectés jusqu'à présent. Même dans l'hypothèse que ceux qui ne l'ont pas été sont encore plus nombreux, son impact reste néanmoins modeste. Mais comme il est réputé pour la rapidité de sa transmission, on ne devrait pas attendre longtemps avant de voir le chiffre des nouvelles contaminations et celui des décès repartir nettement à la hausse. On se retrouve aujourd'hui avec une moyenne de 160 nouveaux cas par jour, et moins de 5 décès pour la même durée. Si dans une à deux semaines, ces chiffres ne se démentent pas, ou mieux encore, s'ils continuent de baisser, alors cela veut dire que l'impact de la nouvelle souche ne sera pas tel que qu'il faille craindre une explosion de l'épidémie. Le fait est qu'on ne peut juger de cet impact en se basant sur des données étrangères, les seules que nous ayons, en particulier sur celles de nos voisins européens, lesquelles sont depuis le début sans commune mesure avec les nôtres, et cela indépendamment de la souche en circulation. Il serait absurde de supposer que dès lors que le variant anglais aura pris chez nous le dessus sur la souche actuelle, nos chiffres vont nécessairement s'aligner sur les leurs.

Suite en page 3

Régime électoral, startups, «Djamaâ El Djazair»... volets examinés

# Les instructions du Président Tebboune en Conseil des ministres



Ph/D. R.

Le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen d'un projet d'ordonnance portant loi organique relative au Régime électoral et d'un projet d'ordonnance relatif à la détermination des Circonscriptions électorales et du nombre de sièges à pourvoir pour l'élection du Parlement. Page 2

Après un an de fermeture

## La Safex ouvre ses portes aujourd'hui aux exposants et visiteurs

14<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel

## Une vingtaine de spectacles programmés

Régime électoral, startups, «Djamaâ El Djazaïr»... volets examinés

# Les instructions du Président Tebboune en Conseil des ministres

■ Le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen d'un projet d'ordonnance portant loi organique relative au Régime électoral et d'un projet d'ordonnance relatif à la détermination des Circonscriptions électorales et du nombre de sièges à pourvoir pour l'élection du Parlement.

Par Aomar Fekrache

**A** l'entame de la réunion, le Président a observé, avec les membres du gouvernement, une minute de silence à la mémoire des victimes des inondations survenues dans la wilaya de Chlef, exprimant ses sincères condoléances aux familles des victimes en les assurant de sa totale sympathie. Après examen et approbation du projet d'ordonnance, présenté par le ministre de la Justice, le président Tebboune a apporté des précisions et donné des orientations. Il a, en premier lieu, ordonné de bannir dans toutes les étapes du processus électoral l'argent, sous toutes ses formes, notamment l'argent sale, en concrétisation du principe d'égalité des chances entre candidats. Il a insisté sur la moralisation de la vie politique en barrant la route à toute tentative de manipulation

consacrée par l'ancien Code électoral. Il a aussi exigé le recours impératif aux Commissaires aux comptes et Comptables agréés issus des wilayas mêmes des candidats pour le contrôle minutieux des sources de financement. Le Président a également enjoint de définir, avec précision, de la notion, des éléments et étapes de la campagne électorale avec bannissement de l'exploitation de la situation sociale des citoyens durant les campagnes électorales, à travers des scènes dont le citoyen a pris conscience aujourd'hui. Il était aussi question de révision de la condition d'âge pour la candidature des jeunes et relèvement, à la moitié au lieu du tiers, de leur quota sur les listes électorales. Comme il a instruit d'augmenter, au tiers, du quota des jeunes universitaires sur les listes électorales, en appui aux compétences nationales et diplômés des universités à travers tout le pays. Le Président n'a pas manqué d'appeler à l'encouragement de la représentation de la femme, en parité et égalité, sur les listes électorales afin d'abroger le système des quotas. Comme il a évoqué la prise en compte du nouveau découpage administratif dans la répartition des sièges électoraux aux niveaux local et national ainsi que la condition des signatures en faveur des candi-



PH/D. R.

dats indépendants et des partis politiques. Concernant le projet d'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance 12-01 déterminant les Circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour l'élection du Parlement, le ministre de l'Intérieur a demandé son enrichissement avant son endossement et ce, dans la limite des délais légaux relatifs à la convocation du corps électoral. Avant la clôture des travaux du Conseil, le Président de la République a donné au Gouvernement un ensemble d'instructions. A commencer par l'activation immédiate du Fonds de financement des Startups. Il a été abordé la finalisation, dans les plus brefs délais, de tous les aspects juridiques et organisationnels relatifs à l'organi-

sation et le fonctionnement de "Djamaâ El Djazaïr" en prévision de l'entrée en service effective de cet édifice important à dimension religieuse internationale et lui permette de s'acquitter de ses missions religieuses et spirituelles. Il a également enjoint de poursuivre la coordination interminis-

térielle en vue de la préparation de l'Ecole pilote intelligente devant être généralisée. Il a à cet effet, mis en avant la nécessité de recourir aux compétences nationales et Startups en vue de doter nos écoles des moyens technologiques indispensables, localement produits. **A. F.**

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : 130 nouveaux cas et 3 décès

L'Algérie a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, le même nombre qu'hier (3), portant à 3013 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 130 cas, soit 23 cas de moins par rapport au bilan d'hier (156), pour atteindre, au total, 114 234 cas confirmés.

R. N.

## Crues à Chlef Le Président charge une délégation ministérielle de se rendre sur les lieux

**LE PRÉSIDENT** de la République a chargé, hier, une délégation ministérielle de se rendre dans la wilaya de Chlef pour s'enquérir de la situation engendrée par les fortes pluies ayant provoqué, dans la nuit de samedi, la crue de l'Oued Meknassa qui a fait sept morts et des dégâts matériels. Lors de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et les membres du gouvernement se sont recueillis à la mémoire des victimes de ces ruées, tout en présentant leurs sincères condoléances à leurs familles. Le chef de l'Etat a chargé, à cette occasion, une délégation ministérielle composée des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, des Ressources en eau, du Commerce, ainsi que de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, de se rendre sur les lieux pour s'enquérir de la situation et prendre toutes les mesures qui s'imposent. Pour rappel, de fortes précipitations ont été enregistrées samedi soir à Chlef, provoquant la crue de l'Oued Meknassa, qui a emporté trois véhicules. Le bilan provisoire des services de la protection civile fait état de sept morts (deux femmes, trois hommes et deux enfants). **R. N.**

Des souscripteurs inquiets face aux retards des travaux

## Logement : des mesures urgentes pour la relance des chantiers

**L**a réalisation des différents programmes de logement en Algérie accuse d'énormes retards. Plusieurs chantiers demeurent inachevés à travers le territoire national. Malgré les avertissements du ministère et les facilitations financières accordées par l'Etat, des milliers de logements qui devaient être réceptionnés il y a des années, selon les délais contractuels fixés par les maîtres d'ouvrages dans de nombreuses wilayas, sont en stagnation. Cette situation ne cesse de provoquer la colère des milliers de bénéficiaires de ces logements. A cet effet, le ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi, a donné des instructions pour l'établissement d'un planning permettant la relance, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, des projets à l'arrêt relevant de la formule Logement public locatif (LPL). «Suite à la série de rencontres menées la semaine écoulée par M. Belaribi depuis sa prise de fonctions avec les directions centrales et décentralisées, en vue de tracer une feuille de route pour augmenter la cadence de la réalisation des travaux et écouter constamment les préoccupations des citoyens, le

ministre a présidé, samedi, une réunion visant la relance des programmes de logement suspendus, en raison de problèmes administratifs et techniques», précise le ministère dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Etaient présents à cette réunion, les directeurs des Opgi et ceux de l'urbanisme des wilayas d'Oran, Skikda et Tlemcen, «wilayas ayant enregistré un taux considérable de chantiers de logements LPL à l'arrêt ou non lancés». Après discussion de l'ensemble des questions en suspens entravant le lancement de ces projets, le ministre de l'Habitat a décidé durant cette réunion de commencer tous les projets d'aménagement préliminaire et secondaire avant que le taux de réalisation des logements n'atteigne 50 % et ce, «pour les livrer dans les délais fixés et éviter tout retard de livraison en raison des travaux d'aménagement». Le ministre a demandé aux directeurs d'élaborer un programme spécial à la relance de tous les programmes de logements LPL, sauf ceux ayant fait l'objet de contentieux judiciaire ou dont le terrain n'a pas été déterminé pour un suivi mensuel et ce, en vue de

les démarrer durant le premier trimestre de cette année». Il a ordonné l'installation de commissions composées des cadres de l'Inspection générale du ministère de l'Habitat et de deux cadres respectivement de l'Opgi et de la Duc pour que ces chantiers soient suivis et sous la supervision directe du ministre.

### Accélération du rythme des travaux et de suivi périodique des projets AADL

Le nouveau directeur général chargé de la gestion des services de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (Aadl), Fayçal Zitouni, a également donné des instructions aux directeurs régionaux pour accélérer le rythme de réalisation des travaux et de suivi périodique des projets. Président une réunion d'évaluation périodique avec les cadres de l'Aadl et ses directeurs centraux et régionaux, M. Zitouni a écouté des exposés sur l'état d'avancement des projets réalisés dans plusieurs wilayas, selon un document publié sur la page Facebook de l'Agence. Le

nouveau DG a insisté sur l'importance d'accélérer le rythme des travaux pour les projets enregistrant un important taux d'avancement, sommant les chefs des départements concernés de veiller à leur suivi périodique et de pallier toute difficulté.

Il a appelé, en outre, les maîtres d'œuvre à solliciter davantage de main-d'œuvre qualifiée et à doter les chantiers en matériaux de construction nécessaires, plaidant pour davantage de coordination avec la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction pour garder le même rythme des travaux, notamment pour le préfabriqué. Il a, par ailleurs, mis en garde contre la réception de logements non raccordés aux réseaux d'eau potable, de gaz et d'électricité ou non équipés d'ascenseurs, soulignant l'impératif de rédiger un procès-verbal portant la signature du département chargé de la gestion des projets Aadl et de la filiale chargée de la gestion immobilière confirmant la disponibilité des commodités précitées avant la réception des logements, conclut la même source.

Meriem Benchaouia



Après un an de fermeture

# La Safex ouvre ses portes aujourd'hui aux exposants et visiteurs

■ Avec une vingtaine de manifestations au programme et un protocole sanitaire spécial en raison de la pandémie de Covid-19, la Société algérienne des foires et exportations (Safex) a annoncé la réouverture de ses portes aux exposants mais aussi aux visiteurs dès ce 8 mars.

Par Thinhinene Khouchi

Après avoir suspendu la quasi-totalité des foires et expositions en 2020, en raison de la pandémie de Covid-19, la Safex a décidé de renouer avec son activité économique à partir de ce 8 mars, comme l'indique son programme des manifestations pour l'année 2021. Ainsi, trois salons sont au menu durant ce mois de mars, à savoir : le Salon de l'électricité et des énergies renouvelables – SEER – (du 8 au 11 mars), le Salon national du livre (du 11 au 20 mars) et le Salon de la femme - EVE - (du 15 au 20 mars). Au mois d'avril prochain, coïncidant avec le mois sacré du ramadhan, la Safex a prévu des expositions «Spéciales Ramadhan» du 7 avril au 1<sup>er</sup> mai, tandis que d'autres journées portes ouvertes sur le cancer seront organisées du 4 au 6 avril. Pour le mois de mai, le programme de la Safex prévoit l'organisation du Salon de la maintenance du 18 au 20 mai, ainsi que le Salon international de l'informatique, bureautique et de la communication «Sicom» du 18 au 21 du même mois. En juin, deux manifestations sont prévues, notamment le Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec) et le Salon de l'agriculture, dont les dates seront fixées ultérieurement. Trois autres salons sont programmés au mois de juillet, indique le même document, celui de l'exportation et la logistique (du 6 au 8 juillet), le Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie – Siphall – (du 7 au 10 juillet), ainsi que le Salon africain des jeux vidéos



PHOTO: K.

(du 7 au 11 juillet). Les manifestations prévues au mois de septembre sont le Salon sport et forme et celui de Renov/Deco, dont les dates ne sont pas encore fixées, le Salon international de la sûreté et sécurité – SecurExpo – (du 14 au 16 septembre), le Salon international de l'après-vente automobile, de l'équipement et des services pour la mobilité en Afrique du Nord – Equip Auto – (du 27 au 30 septembre), ainsi que le Salon international des équipements, des technologies et des services pour la gestion des eaux – SIEE Pollutec – (du 13 au 16 septembre). Au mois d'octobre, le Palais des expositions abritera le Salon professionnel international de l'industrie – Alger Industrie –, le Salon international du livre –

Sila –, dont les dates seront fixées ultérieurement, ainsi que le Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets – REVADE – (du 11 au 14 octobre). Le Salon professionnel de la production agroalimentaire – Djazagro – et le Salon International du transport et de la logistique – Logistical – se dérouleront tous les deux du 22 au 25 novembre, selon le document. Au mois de décembre, la Safex a prévu le Salon international de la santé, les équipements médicaux et de laboratoires – Algeria Health – et le Salon professionnel de la bijouterie – Alger bijoux – qui auront lieu du 4 au 6 décembre, ainsi que la Foire de la production algérienne et le Salon des banques, assurances et produits financiers –

ExpoFinances – dont les dates seront fixées ultérieurement. Toutefois, ce programme est susceptible de connaître des changements en cas de poursuite de la fermeture de l'espace aérien en raison de la pandémie de Covid-19, les salons internationaux pourraient être organisés uniquement en présence des opérateurs nationaux ou représentants de firmes internationales installées en Algérie. Rassurant les exposants et les visiteurs, la Safex a assuré qu'en raison de la crise de Covid-19, la société a élaboré un protocole sanitaire à destination des exposants, des prestataires ainsi que des visiteurs appelés à se rendre au Palais des expositions des Pins maritimes durant la tenue des événements. T. K.

Benkhalfa au sujet des investissements

## «L'Algérie accuse quelques décalages et dysfonctionnements»

Les règles de l'investissement subissent à chaque occasion des changements, alors que partout ailleurs les règles sont stabilisées pour dix, voire vingt ans, a estimé l'analyste financier et ancien ministre, Abderrahmane Benkhalfa, sur les ondes de la Radio nationale.

Code de l'investissement, situation économique du pays, l'ex-ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a évoqué les multiples blocages qui entravent le développement économique du pays. Pour lui, les changements conjoncturels des règles régissant l'investissement en sont pour beaucoup dans la situation actuelle. Il dira, à cet effet, que l'Algérie accuse quelques décalages et dysfonctionnements dans le domaine

de l'investissement.

De ce fait, plusieurs aspects importants doivent être revus et accélérés pour atteindre l'objectif primordial pour l'Algérie, celui de redynamiser l'économie nationale. Invité de la rédaction de la chaîne III, Benkhalfa a estimé que les traitements conjoncturels de l'économie ne peuvent pas remplacer les traitements structurels. L'analyste financier a précisé qu'il y a trop de textes d'application. «Lorsqu'un texte de loi est promulgué, la série des textes d'application fait que l'applicabilité des textes est lointaine», a-t-il expliqué. Il a appelé, à cette occasion, à la révision de notre ingénierie juridique.

Évoquant le code de l'investissement, l'invité a estimé que celui-ci doit consacrer une

ouverture de l'économie qui est essentielle, parce que, a-t-il développé, notre économie est restée, pendant une longue période, trop fermée sur elle-même. M. Benkhalfa a cité comme preuve l'avance enregistrée dans certains secteurs au niveau local, alors qu'à l'international rien n'a été fait. «La preuve, à l'intérieur du pays nous avançons valablement, notamment dans certains secteurs comme l'agriculture, mais au plan international nous n'avons pas l'attractivité souhaitée», a-t-il regretté. La solution à ses dires ne réside pas dans les changements de règles de l'investissement. Elle doit faire l'objet d'un marketing et d'un lobbying au plan international.

Pour l'invité de la Chaîne 3, l'Algérie doit investir un peu plus

dans la capacité de lobbying. Il a affirmé, sur ce point, que «dans tous les pays, y compris les pays africains, les relances économiques font l'objet d'un marketing et d'un lobbying au plan international pour ajuster les flux d'investissement internationaux».

Pour l'intervenant, l'Algérie a raté beaucoup d'occasions pour entreprendre des réformes profondes, notamment durant la hausse des prix du pétrole. «Actuellement, une belle occasion se présente à l'Algérie, celle d'une ambiance politique institutionnelle qu'il ne faut pas rater», a-t-il dit. Il a plaidé pour l'instauration de nouvelles priorités économiques pour l'année en cours, car, a-t-il expliqué, «lorsque l'économique est déclassé par rapport aux priori-

## LA QUESTION DU JOUR

### La tendance à la baisse se poursuit malgré le variant anglais

Suite de la page une

Même en supposant que le variant anglais élimine complètement cette souche, les différences marquées constatées lorsque celle-ci était seule à circuler n'en seront pas moins reconduites telles quelles. En effet, ces différences ne sont pas dues aux spécificités du virus lui-même mais à celles des milieux dans lesquels il se propage. Le plus virulent des variants qu'on puisse imaginer n'y changera rien. Dans ce domaine, les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets, comme on peut le voir chaque jour depuis maintenant plus d'une année. Il n'y a aucune commune mesure entre les effets de la même maladie en Occident et ailleurs dans le monde. Les chiffres des pays européens les plus proches de nous géographiquement ne sont pas du même ordre que les nôtres, ni même d'ailleurs de ceux de nos voisins immédiats, eux-mêmes pourtant supérieurs aux nôtres. Au début de l'épidémie, il s'en trouvait des mauvaises langues étrangères pour dire assez clairement que si nos chiffres sont aussi faibles par rapport à ceux des pays les plus développés et les plus riches, c'est juste parce qu'ils étaient faux. Cela dit, les chiffres chinois, parmi les faibles du monde, étaient eux aussi reçus avec scepticisme. On n'entend plus guère ce genre d'inepties. C'est un progrès. C'est que l'idée a fini par prévaloir que le milieu dans lequel se propage un virus est aussi important dans le résultat final que l'agent propagateur lui-même. C'est là un fait d'expérience. On n'a aujourd'hui aucune idée de ce que peut en être la cause. Toujours est-il que cela joue en notre faveur. Quelque chose de mystérieux en nous et dans la région à laquelle nous appartenons fait en sorte que nous sommes frappés moins durement que nos voisins européens, par exemple, et que nous en mourons beaucoup moins qu'eux. Pour autant, ce ne devrait pas être une raison pour relâcher notre vigilance, d'autant moins d'ailleurs que nous ne savons pas à quoi est due cette relative modération ou bonté de l'épidémie à notre égard. Or il n'y a qu'à regarder autour de soi pour s'apercevoir que pour nombre de nos concitoyens celle-ci est déjà une affaire du passé.

M. H.

tés institutionnelles et politiques, nous restons toujours dans des traitements conjoncturels. Et le conjoncturel ne règle pas la situation économique actuelle». Il a soutenu que «nous n'avons pas le droit à l'erreur, le temps est contre nous, nous n'avons plus les marges de manœuvre que nous avions auparavant. C'est le régime de croissance qui n'a pas changé».

Louisa Ait Ramdane

Pour la fête de la Victoire

# Des bustes en bronze de Larbi Ben M'hidi, Maurice Audin et Krim Belkacem à Alger

Des bustes en bronze à l'effigie des chahids Larbi Ben M'idi, Maurice Audin et Krim Belkacem seront installés à Alger le 18 mars, à l'occasion de la fête de la Victoire, a indiqué à l'APS le président de l'APC d'Alger-Centre, Abdelhakim Bettache.

Par Hamid K.

L'installation de ces bustes se veut un hommage à ces «symboles et à leur parcours historique et révolutionnaire, en tant que martyrs, politiciens et dirigeants administratifs», a-t-il déclaré, précisant que le buste du chahid Larbi Ben M'hidi sera érigé à la Rue Larbi Ben M'hidi et ceux de Maurice Audin et de Krim Belkacem au niveau des deux places éponymes.

D'une hauteur de 1,30 mètre, ces bustes seront scellés sur des socles en marbre de 2,5

mètres sur lesquels seront apposées des plaques commémoratives en langues arabe, amazighe, française et anglaise, a fait savoir le directeur du renouveau et de l'aménagement du territoire à l'APC, Assef Benali.

La réalisation de ces trois bustes, à 493 millions de centimes chacun, s'inscrit dans le cadre du programme d'action de l'APC d'Alger pour l'exercice 2020.

Ces bustes sont réalisés par le sculpteur et enseignant de l'art sculptural à l'Ecole des beaux-arts d'Alger, Rafik Khachaba, qui a été choisi au terme d'un appel d'offres national supervisé par une commission d'évaluation relevant de la commune et sur la base d'un cahier des charges.

Dans le cadre de la réalisation de ces bustes, la direction des Moudjahidine a été «informée» concernant le format et le profil historique, ainsi que le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) qui a supervisé le texte d'introduction d'accompagnement des plaques commémoratives en langue amazighe, a souligné M. Benali. L'un des membres fondateurs du parti du Front de libération nationale, Larbi Ben M'hidi (1923-1957), s'est vu confié, pendant la guerre



de Libération, le commandement de l'Oranie. A l'issue du congrès, il est élevé au grade de colonel, nommé au Comité de coordination et d'exécution et se voit confier la Zone autonome d'Alger pour organiser les premières opérations contre l'occupant français avant son arrestation et son assassinat sous la torture. De son côté, le jeune militant communiste et enseignant de mathématiques Maurice Audin (1932-1957), était connu pour sa grande croyance en la justesse de la cause algérienne et sa lutte pour la liberté des Algériens. Le 11 juin 1957, pendant la bataille d'Alger, Maurice

Audin, 25 ans, est arrêté par les parachutistes du général Massu devant sa famille, avant d'être torturé. Le jeune assistant à la faculté d'Alger n'en est jamais revenu, et l'armée française a fait disparaître son corps.

En 2018, le Président français Emmanuel Macron avait reconnu publiquement et au nom de la République française ce crime, affirmant qu'Audin avait été torturé puis assassiné ou torturé jusqu'à la mort par l'armée française pendant la guerre de Libération.

Quant à Krim Belkacem (1922-1970), l'un des dirigeants de la révolution et du FLN, il avait participé au congrès de la

Soummam et dirigé la délégation du Gouvernement provisoire de la république algérienne (GPRA) lors des négociations qui ont abouti aux accords d'Evian en 1962. La commune d'Alger-Centre avait précédemment érigé, en 2019, une statue complète du roi Massinissa au niveau du parc Tafourah et quatre autres statues au parc de Port-Saïd (commune de La Casbah) représentant les célèbres acteurs du théâtre algérien, à savoir Kelthoum, de son vrai nom Aicha Adjouri, Mohamed Boudia, Zzedine Medjoubi et Abdelkader Alloula.

H. K.

## Journée de la Femme La CNMA offre gracieusement 20 parts sociales aux agricultrices qui adhèrent à son capital

LA CAISSE nationale de mutualité agricole (Cnma) a décidé, à l'occasion de la Journée de la femme, d'offrir gracieusement 20 parts sociales aux femmes rurales et agricultrices qui veulent adhérer à son capital social, a annoncé, hier, cette mutualité agricole dans un communiqué.

«A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme (le 8 mars), et dans le cadre de la campagne d'adhésion des femmes rurales et agricultrices au capital social Cnma/Crma, la mutualité agricole organise à l'échelle nationale, à travers tous son réseau de caisses régionales, une journée dédiée à la femme rurale», indique la même source.

Cette journée ambitionne de sensibiliser les femmes rurales à l'importance de l'adhésion au niveau régional, et de les impliquer dans la dynamique d'ensemble à travers l'acquisition gracieuses de 20 parts sociales offertes par la Cnma «en guise d'encouragements et d'accès participatifs au pouvoir de décision et d'actions réelles dans le monde agricole», selon la mutualité agricole.

Par ailleurs, la Cnma a annoncé, dans un autre communiqué, le lancement de la 7<sup>e</sup> session de formation dédiée à la femme rurale, les agricultrices et les éleveuses.

Cette session est organisée aujourd'hui au niveau du Centre de formation et de services polyvalents «Dar El Fellah», situé dans la commune d'El Hammam (wilaya de Khenchela).

Kamel L.

## Agriculture intelligente

# L'importance de l'innovation des femmes entrepreneuses soulignée

L'innovation chez les femmes entrepreneuses constitue un élément «essentiel» dans la concrétisation de l'agriculture intelligente, nécessaire pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire du pays, a souligné, hier à Alger, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani.

Intervenant à l'occasion d'une rencontre nationale dédiée à la femme et les start-up dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, M. Hemdani a estimé que les femmes porteuses de projets contribuent de manière importante dans le développement de l'innovation dans l'agriculture à travers des pratiques rationnelles et adaptées aux défis divers du secteur. Dans ce cadre, le ministre a indiqué que le secteur agricole fait face à plusieurs défis dont ceux de l'augmentation de la production et de la productivité des ressources et leur transformation en produits alimentaires tout en préservant l'environnement, expliquant que «cela ne peut pas se faire à travers l'unique activité traditionnelle». A la veille de la célébration

de la Journée mondiale de la femme, M. Hemdani a tenu à affirmer que «la femme rurale représente l'un des édifices principaux en termes de développement agricole, notamment en ce qui concerne la préservation des ressources naturelles, la protection du patrimoine culturel et matériel et la concrétisation de la sécurité alimentaire».

De plus, a-t-il dit, la femme a intégré les différents secteurs d'investissement, notant que le secteur agricole, par exemple, attire de plus en plus d'agricultrices, d'entrepreneuses et porteuses de start-up dans le but d'investir dans le domaine agricole et rural.

## La femme rurale représente 64 % des projets féminins financés

Pour sa part, la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a fait savoir que son département ministériel travaille en coordination continue avec les différents secteurs dans l'objectif de promouvoir la place de la femme au sein de la société.

«Nous allons poursuivre le tra-

vail de coordination avec le ministère de l'Agriculture pour promouvoir la place de la femme rurale, dans le cadre de la concrétisation du programme national du secteur, afin d'encourager la femme rurale et la femme au foyer à contribuer au développement de l'économie nationale», a-t-elle assuré.

En outre, M<sup>me</sup> Krikou a souligné que «la femme rurale a réalisé de grands progrès, parvenant à représenter 64 % des femmes ayant bénéficié des financements de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem)».

De son côté, le ministre délégué chargé des Start-up et de l'Economie de la connaissance, Yacine Oualid, a fait observer que l'agriculture constitue un secteur d'innovation «par excellence», notamment dans le but de hisser la production et l'investissement tout en améliorant la productivité et le rendement de production, notamment dans le Sud.

M. Oualid a ainsi rappelé que son département soutient les start-up, y compris dans le secteur agricole, à travers l'adaptation des textes réglementaires et

la création d'un fonds d'investissement dédié au financement de ce type d'entreprises, outre l'inauguration récente d'un accélérateur de start-up à Alger.

Présent à cette rencontre, le ministre délégué chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat, a souligné l'importance du secteur agricole en termes d'entrepreneuriat. Il a fait savoir que l'Agence nationale d'appui au développement de l'entrepreneuriat (Anade) compte «des dizaines de milliers» d'entreprises actives dans l'agriculture et le développement rural.

De plus, M. Diafat a affirmé que près de 80 % des financements de l'Anade sont octroyés au secteur agricole à travers l'ensemble de ses filières.

Par ailleurs, les quatre ministres ont visité plusieurs stands de start-up dans le secteur agricole, lancées par des femmes venues de différentes wilayas du pays, activant notamment dans l'élevage d'escargots (Tlemcen), la production d'engrais naturels (Tizi Ouzou), l'exploitation de la figue de barbarie (Skikda) et la culture hors sol de fourrage et d'orge (Souk Ahras).

Amine Y.



## Industrie

# Mohamed Bacha tient des réunions avec les représentants d'organisations patronales

■ Le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, a tenu une série de réunions avec les représentants de cinq organisations patronales, dans l'objectif de lancer une concertation avec les investisseurs et les opérateurs économiques, afin de les impliquer dans la démarche de relance industrielle, a indiqué un communiqué du ministère.



Le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha

Par Samia Y.

Cette série de réunions, qui s'est déroulée au siège du ministère, s'inscrit «dans le cadre de la mise en œuvre du

plan de relance économique et en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune», note la même source.

Ont participé à ces réunions, la Confédération générale des

entreprises algériennes (Cgea), la Confédération algérienne du patronat citoyen (Capc), la Confédération nationale du patronat algérien (Cnpa), la Confédération des industriels et producteurs algériens (Cipa) et

l'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep).

Selon le communiqué, «l'objectif de ces rencontres est de lancer une concertation entre le ministère de l'Industrie et les représentants des investisseurs et des opérateurs économiques, afin de les impliquer dans la démarche de relance industrielle».

Lors de ces échanges, le ministre et les représentants des organisations patronales ont évalué le potentiel productif des secteurs public et privé et examiné les voies et moyens de développement de la production nationale.

Dans ce cadre, les représentants de ces organisations ont évoqué les problèmes et obstacles qui entravent les investisseurs dans la concrétisation de leurs projets et émis une série de propositions qui permettent de

«lever ces obstacles ou de minimiser leur impact».

A cet effet, M. Bacha a affiché sa disponibilité à ouvrir un dialogue permanent avec les organisations patronales, qui seront un partenaire des pouvoirs publics dans l'élaboration des politiques économique et industrielle, a fait savoir le ministère.

«Nous allons travailler ensemble pour que toutes les entraves soient levées», a souligné le ministre.

Ces rencontres ont été également une occasion pour tracer les grandes lignes de concertation entre le ministère de l'Industrie et les organisations patronales, afin d'aboutir à des actions qui devraient être prises à court et à moyen terme, précise-t-on de même source.

S. Y.

## Adrar /Commerce de troc

### Des exportations d'une valeur de plus de 170 millions DA vers les marchés africains

Des produits locaux d'une valeur globale de plus de 170 millions dinars ont été exportés vers les marchés africains, dans le cadre du commerce de troc frontalier au cours de l'année écoulée, a-t-on appris, hier, auprès des responsables de la Direction du commerce de la wilaya d'Adrar. Ces marchandises ont été exportées vers le Mali et le Niger puis vers d'autres pays africains, en échange d'une

valeur de 100 millions de dinars de produits importés, a indiqué le directeur du commerce, Youssi Mohamed. Ces exportations concernent les dattes, du sel domestique, des produits en plastique, de l'aluminium, du fer et de l'acier, des produits de l'artisanat et des couvertures, selon la même source. Les importations, comportent, quant à elle, du bétail (camelins, ovins et bovins), le henné, le thé vert, des épices,

la viande séchée, en plus du maïs blanc, du riz, des légumineuses sèches et de certains tissus, a ajouté le même responsable. La Direction du commerce d'Adrar s'emploie à sensibiliser les opérateurs activant dans le commerce sur les opportunités préconisées par les pouvoirs publics pour promouvoir le commerce de troc frontalier, dont l'objectif de diversifier les exportations dans le cadre du commerce

extérieur suite à l'élargissement de la liste à 14 produits éligibles à l'exportation, au titre du commerce de troc. L'activité de commerce de troc frontalier avec le Niger et le Mali concerne uniquement quatre wilayas de l'extrême sud du pays, à savoir Illizi, Tamanrasset, Adrar et Tindouf, conformément à l'arrêté interministériel (Commerce et Finances) publié au Journal officiel N° 44.

Said H.

## Etats-Unis

### L'économie crée 379 000 emplois, le chômage à 6,2 %

L'économie américaine a créé 379 000 emplois et le taux de chômage est tombé à 6,2 % en février, a annoncé le ministère du Travail américain. L'estimation du marché pour les emplois non agricoles était en augmentation de 182 000 pour février, tandis que les pertes d'emplois pour janvier ont été révisées à la hausse de 117 000, passant de 49 000 à 166 000, selon les données du Bureau of Labor Statistics. Le

taux de chômage a également réussi à dépasser les attentes du marché pour qu'il reste inchangé à 6,2 % en février par rapport au mois précédent. Le nombre de chômeurs aux Etats-Unis est tombé à 10 millions le mois dernier, après avoir atteint plus de 22 millions de personnes en mars et avril 2020.

«Parmi les principaux groupes de travailleurs, le taux de chômage des Asiatiques est tombé à 5,1 % en février», a déclaré le

département, notant que les taux pour les Blancs, les Noirs et les Hispaniques ne montraient que peu ou pas de changement.

«Parmi les chômeurs, le nombre de personnes mises à pied temporairement a chuté de 517 000 en février pour s'établir à 2,2 millions. Cette mesure est estimée à 1,5 million de personnes de plus que le niveau de l'année précédente, mais est en baisse considérable par rapport au récent sommet de 18 millions

en avril 2020», a-t-il ajouté.

Alors que l'emploi dans les secteurs des loisirs et de l'hôtellerie a augmenté de 355 000, avec un assouplissement des restrictions liées à la pandémie dans certaines régions des Etats-Unis, environ les quatre cinquièmes de l'augmentation dans ces secteurs ont été constatés dans les services de restauration et les débits de boissons, selon les mêmes données.

Salem K.

## Chine

### Hausse record des exportations début 2021

La Chine a vu ses exportations bondir de 60,6 % sur un an sur la période janvier-février, signe de reprise de la seconde économie mondiale paralysée l'an dernier par l'épidémie de Covid, selon les Douanes chinoises. Il s'agit du rythme de

progression le plus élevé depuis février 1995. Les économistes sondés par l'agence d'information financière Bloomberg anticipaient également une hausse importante, mais à un rythme bien moindre (+4%). Paralysée par l'épidémie, qui avait mis à

l'arrêt l'activité dans le pays, la Chine avait renoncé début 2020 à communiquer de manière détaillée ses chiffres du commerce. Seules des données cumulées pour janvier et février avaient été publiées. En décembre, les importations de la

Chine s'étaient affichées en hausse de 6,5 % sur un an. Quant à l'excédent commercial du géant asiatique, il a atteint en janvier-février les 103,3 milliards de dollars (87,6 milliards d'euros) – contre 78,17 milliards de dollars en décembre.

R. E.

## Turquie

### Le Trésor enregistre un déficit de 478,5 millions de dollars

LE MINISTÈRE turc du Trésor et des Finances a annoncé que le solde de trésorerie du Trésor affichait un déficit de 3,45 milliards de livres turques (478,5 millions de dollars) le mois dernier.

En février, les revenus en espèces du Trésor s'élevaient à 98,34 milliards de livres turques (13,64 milliards de dollars), soit une augmentation de 12,6 % sur une base annuelle.

Ses dépenses, y compris les paiements d'intérêts de 11,39 milliards de livres (1,58 milliard de dollars), ont atteint quelques 101,8 milliards de livres (14,12 milliards de dollars), en hausse de 5,9 % sur la même période.

Le Trésor n'a pas de revenus de privatisation ou de fonds – y compris les transferts de l'administration turque de privatisation, les paiements de licence 4, 5G et les revenus de vente de terres – en février. Le déficit de trésorerie de 478,5 millions de dollars du mois dernier représentait les revenus de trésorerie du Trésor moins les dépenses, y compris les paiements d'intérêts. Le solde primaire – hors paiements d'intérêts – a enregistré un excédent de 7,94 milliards (1,02 milliard de dollars) au cours du mois.

Au cours des deux premiers mois, le Trésor a affiché 29,59 milliards de livres (4,1 milliards de dollars) de déficit, avec un revenu de 189,82 milliards (26,32 milliards de dollars).

Le taux de change entre le dollar américain et la livre turque était d'environ 7,21 à la fin du mois de février.

N. T.

Femmes bénéficiaires de micro-crédits

# Krikou appelle à exploiter les plateformes numériques pour commercialiser leurs produits

■ La ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a mis en avant, depuis Khenchela, «l'importance d'exploiter les différentes plateformes numériques, à l'effet de faciliter la promotion et la commercialisation des produits fabriqués par les femmes au foyer, bénéficiaires des différents dispositifs de soutien».

Par Amel B.

La ministre a exhorté, dans ce sens, les responsables de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), à la «nécessité de promouvoir, via la plateforme numérique de l'Agence, les différents produits fabriqués par les femmes bénéficiaires du micro-crédit, en vue de faciliter l'opération de commercialisation de leurs produits».

Elle s'exprimait en marge du coup d'envoi d'une caravane de solidarité et de sensibilisation vers les zones d'ombre, sous le slogan «Encourager la femme au foyer à adhérer au processus de production nationale», dans le cadre d'une visite de travail dans la région.

M<sup>me</sup> Krikou a assuré, à l'occasion, du soutien de son département ministériel aux projets que les femmes des zones d'ombre, notamment les femmes au foyer, œuvrent à concrétiser dans le cadre de leur démarche à parvenir à l'autosuffisance et à appuyer l'économie locale, ainsi que de son encouragement de ces femmes à adhérer et à participer au processus de production nationale. Visitant l'exposition dédiée aux tapis et à l'artisanat au niveau de la bibliothèque municipale de la commune de Babar, la ministre s'est félicitée de l'orientation des porteurs de projets vers l'investissement dans le secteur de l'Artisanat, tout en les invitant à poursuivre le travail, en vue de promouvoir le tapis de Babar au plan local et international.

Après avoir écouté les préoccupations des artisanes bénéficiant du soutien au titre de l'Angem concernant le problème de commercialisation, notamment pendant la pandémie de coronavirus, M<sup>me</sup> Krikou a invité le directeur local du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, à coordonner avec les artisanes spécialisées dans la confection du tapis de Babar, à l'effet d'ouvrir des lieux d'exposition au niveau des établissements d'hôtellerie et de tourisme, dans le but de faciliter l'opération de commercialisation de leurs produits et contribuer ainsi à la promotion de la production nationale.



La ministre a supervisé, à la salle des sports du chahid Sahraoui-Al-Aid, le lancement d'une session de formation au profit des femmes bénéficiant de crédits de l'Angem, autour des «modalités de gestion financière du crédit», ainsi que d'une 2<sup>e</sup> session dans «l'apiculture», d'autant que ces sessions s'avèrent importantes dans l'aboutissement des différents projets, a-t-elle ajouté. La ministre, qui était également

présente à la cérémonie de signature d'une convention de coopération entre la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DAS) avec les Directions des services agricoles, de tourisme, d'artisanat, de travail familial et de commerce, a souligné «la nécessité de conjuguer les efforts des directions concernées, à l'effet d'encourager la femme au foyer à entrer dans le monde de l'entrepreneuriat». Supervisant la remise des crédits d'achat des matières premières au profit de 10 femmes bénéficiant de crédits Angem, M<sup>me</sup> Krikou a fait savoir que des instructions ont été données aux directeurs des antennes de wilaya de l'Angem,

à l'effet de faciliter l'accès des populations des zones d'ombre, notamment les femmes rurales, aux différentes formes d'appui.

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a clôturé sa visite dans la wilaya de Khenchela, en effectuant une visite de courtoisie à M<sup>me</sup> Thabti Hemama, veuve du chahid Thabti Taher, à la moudjahida Nassah Louisa, veuve du chahid Ben Berouj Ennouar, ainsi qu'à M<sup>me</sup> Boussaa Fatima qui a bénéficié d'un projet d'élevage bovin et ovin dans le village de Ouled Tamrabat, dans la commune d'Ain Touila, financé par l'Angem. **A. B.**

## Automobile Le marché de véhicules d'occasion de Tidjelabine reprend du service

LE MARCHÉ hebdomadaire de véhicules d'occasion de Tidjelabine (Est de Boumerdès) a repris son activité après une fermeture de plusieurs mois, due à l'application des mesures de lutte contre la propagation de la pandémie de Covid-19.

Après plusieurs mois d'inactivité, l'ouverture de cet espace commercial de renommée nationale a eu lieu aujourd'hui en application d'un protocole sanitaire «rigoureux», exigé par les autorités locales pour tous ses espaces de vente de véhicules de différentes catégories (touristiques, utilitaires, camions).

Cette ouverture avait été reportée à deux reprises, depuis la levée des mesures de confinement décidée par les autorités publiques en février dernier, suite à de nombreuses réserves émises par les autorités locales. Aujourd'hui, une forte affluente, des vendeurs ou des acheteurs, ainsi que les habitués, a été observée sur les lieux, marquant le retour de l'activité de ce marché qui sera désormais ouvert une fois toutes les deux semaines, conformément aux mesures de lutte contre la propagation du coronavirus. Très prisé par les acheteurs, vendeurs et revendeurs de plusieurs wilayas, notamment celles du Centre, la réouverture du marché de Tidjelabine devrait diminuer la pression sur le marché automobile, en termes de rareté de l'offre ou d'augmentation des prix des véhicules, enregistrés notamment depuis le début de la pandémie de Covid-19 ayant engendré la fermeture de ce type d'espaces de vente de véhicules à travers le territoire national, selon les observateurs.

La capacité de cet espace commercial de véhicules d'occasion, dont la création remonte à 1985, est estimée à 3 000 véhicules.

Samy O./ R. S.

En prévision du mois de ramadhan

## 40 brigades réquisitionnées pour les opérations de contrôle par anticipation à Oran

Au moins 40 brigades relevant des services de la direction de commerce de la wilaya d'Oran ont été réquisitionnées en prévision du mois de ramadhan pour assurer les opérations de contrôle «par anticipation» du marché des produits de large consommation, a annoncé le directeur de commerce de la wilaya, Akacha Doghmane.

«Une vaste campagne de sensibilisation des commerçants vise la préservation de la stabilité des prix et la lutte contre toute forme de monopole et de spéculation en prévision du mois de ramadhan, à travers des opérations de contrôle par anticipation ciblées pour parer à toute perturbation éventuelle dans les produits de large consommation et pour éviter d'autres pratiques déloyales», a indiqué M.

Doghmane dans une conférence de presse qu'il a animée en marge d'une sortie sur site au marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma, dans la daïra d'Es-Sénia. Des inspections d'Es-Sénia, Oran, Aïn El Turck, Bir El Djir et Arzew de la direction du commerce, fortes de 40 brigades de contrôle, sillonneront en continu tout le territoire de la wilaya d'Oran, en collaboration avec les services de la Gendarmerie nationale et de la police, a indiqué le même responsable, déclarant que tous les produits de large consommation sont disponibles y compris les dattes et les fruits secs qui sont prisés durant le mois de ramadhan. A ce propos, M. Doghmane a fait remarquer que la wilaya d'Oran dispose de deux usines d'huile de table et d'une usine de sucre dont les capaci-

tés de production dépassent largement la demande du marché local et régional.

Au marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma, où six brigades de contrôle sont mobilisées pour veiller à la conformité des ventes, le directeur du commerce de la wilaya a fait observer que les prix de la pomme de terre a fortement baissé de 72 DA le kilogramme la semaine dernière à 50, voire même 40 DA, tout en assurant la disponibilité des produits en quantité et en qualité.

Le directeur du commerce de la wilaya a exhorté, devant les gestionnaires du marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma, les cadres de l'inspection de contrôle de commerce d'Es-Sénia, les services de la Gendarmerie nationale, les commissionnaires et les mandataires

à utiliser la facture pour éviter les poursuites judiciaires.

«C'est un moyen efficace pour connaître la traçabilité du produit et du prix et lutter contre toute forme de spéculation et de rétention des stocks et un argument de poids pour mettre le doigt là où ça fait mal», a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le directeur du commerce de la wilaya d'Oran a fait part d'une nouvelle opération de contrôle, sur le réseau routier, des conditions de réfrigération des produits, qui «s'est soldée par des résultats positifs», a-t-il assuré. L'opération de contrôle des cargaisons sur route est menée par des brigades spéciales de la direction du commerce en tenue réglementaire, en compagnie d'éléments de la Gendarmerie nationale, a-t-il fait savoir.

Farid Y.



Une année après sa disparition

# Le village natal de Idir lui rend un vibrant hommage

■ Un hommage posthume a été rendu samedi soir au grand chantre de la chanson d'expression amazighe, Idir, dans sa ville natale Larbaa N'Ath Irathen, à Tizi Ouzou, une année après sa disparition.



Par Abla Selles

Organisée par une boîte de production privée en collaboration avec l'Assemblée communale locale, l'Office national des droits d'auteur (Onda) et

le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), cette soirée était une occasion pour revenir sur l'œuvre, le parcours, les valeurs et le combat de l'artiste défunt. Cet événement était aussi une occasion pour donner la chance aux jeunes artistes de prouver

leur talent.

Abdelmadjid Bali, ancien de la Radio nationale Chaîne 2, lors de sa communication intitulée «Idir, l'humble et le phénix», est revenu sur «l'homme humble» qu'était le chanteur, ainsi que sur ses débuts dans la chanson et

son parcours artistique marqué par une ascension dont le label était «le travail bien fait».

«Alors que les gens voyaient en lui un monument et hésitaient à l'approcher, il était, lui, modeste et timide et aimait aller vers eux», dira Abdelmadjid Bali. Sur le plan artistique et professionnel, «il était soucieux, dès le début, de capter l'attention du public par un travail bien fait qui était une exigence permanente chez lui», souligne-t-il. Une exigence qui explique, selon lui, «la longévité» de chacun de ses albums.

De son côté, l'artiste Bélaïd Medjkane, du célèbre groupe «Tagrawla», à travers sa communication «Yidir Ad Yidir» (Idir vivra), est revenu sur l'immortalité de l'œuvre de l'artiste disparu qui, soutient-il, «a fait traverser toutes les frontières pour porter la chanson kabyle jusqu'au firmament universel».

«Idir était le premier à réaliser des scénographies aux couleurs du terroir pour ses chansons», a indiqué Bélaïd Medjkane qui est revenu sur ses différents rencontres avec l'artiste, relevant que chacune d'elles «renforçait son attachement à cet artiste hors du commun».

De leurs côtés, Nacer Haddad et Saïd Khellil sont revenus, en tant que militants de la cause amazighe, sur «la modestie de l'artiste et son apport au combat identitaire», notamment par sa participation à divers galas organisés durant les années 80 par la communauté estudiantine à travers les différentes universités du pays.

Cette manifestation a été également marquée par la présentation de plusieurs jeunes talents, de différentes disciplines artistiques, inspirés par l'œuvre d'Idir et qui aspirent à poursuivre le chemin qu'il leur a tracé.

A. S.

## «Créations féminines» Une exposition collective inaugurée à Alger

UNE EXPOSITION collective regroupant les œuvres d'une quinzaine d'artistes plasticiennes sur le thème de la femme a été inaugurée, samedi à Alger, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, célébrée le 8 mars de chaque année.

Accueillie à la galerie Baya, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, l'exposition, intitulée «Créations féminines» réunit quelque 70 toiles de plasticiennes, issues de différents courants artistiques, qui évoquent la femme à travers différents angles de vue.

Lamamri Imène prend part à cette exposition avec sept tableaux inédits qui interrogent la femme et ses émotions à travers un style alliant surréalisme et figuratif.

Pour sa première exposition, la jeune artiste explique que ses toiles traduisent le ressenti de la femme à travers ses émotions et ses traits de personnalité. «Je me projette à travers mes toiles en y injectant toutes mes émotions de femme discrète», a-t-elle résumé. Dans un tableau intitulé «L'Amour éternel», Lamamri Imène symbolise l'union entre l'homme et la femme par une coexistence et une harmonie entre le musicien et son instrument.

Dans un autre élan, Feriel Dahmane propose huit toiles qui illustrent la femme face aux épreuves de la vie et ses défis. Le bien et le mal, le mensonge et l'union sont entre autres notions explorées par cette plasticienne qui expose également pour la première fois.

Dans une toile intitulée «Affronter le destin africain», Feriel Dahmane rend hommage à la femme africaine à travers un portrait abstrait mettant en avant une silhouette de femme qui se bat pour ses droits sous le poids des interdits.

D. R.

## Projets culturels

### Ouverture du partenariat aux investisseurs privés

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a souligné, samedi à Oran, que son département ministériel ouvre le champ aux investisseurs privés dans les domaines du cinéma, du théâtre et de la musique, dans le cadre d'un partenariat qu'elle considère comme «une porte pour la création d'une dynamique économique au service de la culture». Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite à la wilaya d'Oran, la ministre a indiqué que l'investissement des privés dans l'ouverture de théâtres et de salles de cinéma représente «un tournant aux niveaux économique et culturel»,

contribuant à la création culturelle, en sus des opportunités qu'il offre sur le plan économique (bénéfices, postes d'emploi, ...).

M<sup>me</sup> Bendouda a inspecté le complexe de cinéma réalisé au niveau du centre commercial d'Es-Senia et s'est engagée à accompagner financièrement le projet dans le cadre d'un partenariat utile pour les deux parties.

Dans ce projet, les investisseurs se sont engagés, dans le cadre de la société «Gold Vision», à garantir la formation dans le domaine du cinéma et d'appliquer des tarifs réduits pour les étudiants, les élèves et les familles, de manière à permettre de promouvoir la culture

cinématographique et son ancrage dans différentes couches de la société. Ce complexe, qui comprend trois salles de 300, 200 et 100 places, sera lancé dans les prochains mois et les investisseurs ont promis la diffusion des derniers films internationaux à des prix raisonnables, alors que la ministre s'est engagée, pour sa part, de garantir la projection de films algériens dans cet espace, soulignant que le ministère a financé la production de pas moins de 30 films cinématographiques qui n'ont pas encore été projetés. Malika Bendouda a indiqué que le film abordant la biographie du chahid Larbi Ben M'hidi sera projeté

prochainement dans le cadre d'un programme tracé par le ministère et qui sera lancé le 13 mars en cours dans différentes régions du pays. D'autre part, la ministre a procédé à l'inauguration du théâtre privé «En-nemla» (La Fourmi) au niveau de l'hôtel «Liberté», estimant que le temps est venu pour ouvrir le partenariat entre le ministère et les investisseurs privés. A noter que l'investisseur Mohamed Affane accompagne, avec le ministère de la Culture, un projet d'ouverture de salles de théâtre dans les hôtels dans différentes wilayas du pays, à l'instar de Tamanrasset et Aïn Témouchent.

F. H.

## 27<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat d'Ahmed et Rabah Asselah Cérémonie de recueillement à l'occasion

Une cérémonie de recueillement à la mémoire de Rabah et Ahmed Asselah a été organisée samedi, à l'Ecole supérieure des beaux-arts (Esba) à Alger, par la Fondation Asselah-Ahmed & Rabah, à l'occasion de la commémoration du 27<sup>e</sup> anniversaire de leur assassinat, ponctuée par la remise des prix aux lauréats du concours national de dessin pour enfants (session 2021).

Organisée par la Fondation

Asselah en collaboration avec l'Ecole supérieure des beaux-arts, en présence de plusieurs artistes, plasticiens, étudiants et amis des défunts, la cérémonie a été inaugurée par la pose d'une gerbe de fleurs et l'observation d'une minute de silence à la mémoire des regrettés, assassinés le 5 mars 1994 devant la porte de l'Esba.

A cette occasion, un hommage a également été rendu à la veuve de Ahmed Asselah, la regrettée Anissa Asselah.

Le président de la Fondation, Hocine Asselah, a indiqué que la commémoration de l'anniversaire de l'assassinat de Ahmed et Rabah Asselah, assassinés «froidement» par des individus armés le 5 mars 1994 dans cet établissement, «est un recueillement à la mémoire de toutes les victimes de la décennie noire».

«Ahmed et Rabah Asselah ne sont pas les seules victimes de cette horrible tragédie qui a frappé le pays entier et a duré plus d'une décennie. Ils font partie

d'une longue liste de victimes innocentes, certaines connues comme Tahar Djaout, Mahfoud Boucebc, Abdelkader Alloula, Azzedine Medjoubi et Cheb Hasni et des milliers d'anonymes», a-t-il ajouté.

A cette occasion, une exposition sur les arts plastiques a été organisée par les étudiants de la première année de l'Ecole, avec pour thématique les deux défunts Ahmed et Rabah Asselah.

M. K.



Birmanie

# Des milliers de manifestants dans les rues, raid mortel

■ La répression se poursuivait hier en Birmanie contre les manifestants pro-démocratie descendus par milliers dans les rues malgré les raids de la veille, au cours desquels des membres du parti d'Aung San Suu Kyi ont été arrêtés et un battu à mort.

Par Mourad M.

**A** Bagan (centre), célèbre pour ses pagodes centenaires, des détonations ont été entendues.

«Un adolescent de 18 ans a reçu une balle dans la mâchoire», d'après les secouristes, tandis qu'un média local fait état d'au moins cinq personnes blessées.

A Rangoun, la police a de nouveau tiré pour disperser des rassemblements, les manifestants scandant : «Chassons le dictateur !», le chef de la junte Min Aung Hlaing.

Des raids ont eu lieu la nuit dernière dans la capitale économique, visant des responsables de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti d'Aung San Suu Kyi renversée le 1<sup>er</sup> février.

«On ne sait pas combien de personnes ont été interpellées», a indiqué Soe Win, membre du mouvement.

Un responsable local de la LND, Khin Maung Latt, 58 ans, a été tué. «Il a été battu puis emme-

né hors de son domicile. Il n'a apparemment pas survécu au dur interrogatoire qu'il a subi», a déploré Tun Kyi, ex-prisonnier politique.

Un avocat du parti d'Aung San Suu Kyi était aussi visé, mais les forces de sécurité ne l'ont pas trouvé. Son frère a été «torturé parce qu'il n'y avait personne à arrêter», selon un ex-député LND.

Les députés qui ne reconnaissent pas la légitimité du coup d'État et ont créé un comité pour représenter le gouvernement civil commettent «une haute trahison» passible de la peine de mort ou de 22 ans de détention, ont averti hier les médias d'État.

Des milliers de Birmans ont manifesté, répondant à l'appel à une mobilisation massive lancé par des leaders de la contestation. «Si nous appelons à la désobéissance civile et à la grève sans descendre dans les rues, ce n'est pas suffisant. Nous devons maintenir notre combat au plus haut niveau (...) Nous sommes prêts à mourir», a déclaré Maung Saungka, une des têtes d'affiche de la contestation.

Ces appels à la grève ont un impact important sur de nombreux secteurs de l'économie birmane déjà très fragile, avec des banques incapables de fonctionner, des hôpitaux fermés et des bureaux ministériels vides.

La peur est dans tous les esprits : plus de 50 personnes ont été tuées depuis le début de l'insurrection pacifique contre le coup d'État.

Des images largement diffusées ont montré les forces de sécurité en train de tirer à balles réelles sur des rassemblements et d'emporter les corps inanimés de manifestants.

Le Parti de l'union, de la solidarité et du développement (PUSD), soutenu par l'armée, participe aux attaques.

Des membres du PUSD ont tué vendredi un représentant local de la LND et un adolescent de 17 ans, selon l'Association d'assistance aux prisonniers politiques (AAPP).

Samedi, les forces de sécurité ont continué à tirer à balles réelles, d'après cette ONG birmane.

Les médias d'État nient pour leur part toute implication de la police et de l'armée dans les décès de manifestants.

Sollicitée, l'armée, qui conteste le résultat des élections de novembre remportées massivement par la LND, n'a pas répondu aux multiples requêtes de l'AAPP.

Responsables locaux, hommes politiques, journalistes,



PH. A. D. R.

militants, artistes : des centaines de personnes ont été interpellées depuis le 1<sup>er</sup> février. Celles arrêtées à Rangoun sont souvent conduites dans la tristement célèbre prison d'Insein, où de nombreux prisonniers politiques ont effectué de lourdes peines sous les dictatures précédentes. Face à la détérioration de la situation, certains Birmans fuient le pays. Une cinquantaine, dont huit policiers qui refusaient de prendre part à la répression, ont gagné l'Inde voisine.

La Birmanie a exigé de l'Inde le rapatriement des huit policiers «afin de préserver les bonnes relations entre les deux pays», dans une lettre que l'AAPP a pu consulter.

Une centaine de Birmans sont toujours massés à la frontière dans l'espoir d'être autorisés à gagner le pays.

Les généraux font la sourde oreille au concert de protestations de la communauté internationale, divisée sur la réponse à apporter. Le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas réussi vendredi

à se mettre d'accord sur une déclaration commune. Des négociations doivent se poursuivre la semaine prochaine, d'après des sources diplomatiques. Des mesures coercitives ont été annoncées par les États-Unis et l'Union européenne, mais des observateurs exhortent à aller plus loin avec un embargo international sur les livraisons d'armes, une décision qui nécessite l'accord de tous les membres du Conseil.

Or, Pékin et Moscou, alliés traditionnels de l'armée birmane et exportateurs d'armes dans le pays, considèrent cette crise comme une affaire intérieure au pays.

A Bangkok, des milliers de travailleurs birmans immigrés en Thaïlande ont manifesté hier devant la représentation de l'ONU, exhortant la communauté internationale à réagir plus fermement et demandant à la junte de libérer Aung San Suu Kyi, tenue au secret depuis son arrestation.

M. M.



## Commentaire

Haine

Par Fouzia Mahmoudi

**S**i souvent des responsables politiques aiment à surjouer l'antagonisme qu'ils peuvent ressentir les uns pour les autres, parfois certains rancœurs et même certaines haines sont bien vraies. C'est notamment le cas pour François Hollande et Nicolas Sarkozy qui se vouent une détestation mutuelle bien connue. C'est ainsi que sans surprise, profitant de la condamnation en première instance de l'ancien président de droite la semaine dernière, l'ex-président de gauche a indiqué dans un entretien au «Parisien» ne pas accepter «les attaques répétées contre la justice» après la condamnation à de la prison ferme de Nicolas Sarkozy, même s'il «mesure ce que représente cette décision» pour son prédécesseur à l'Élysée. «Je mesure ce que représente pour Nicolas Sarkozy cette condamnation à la fois sur le plan humain et sur le plan politique. C'est aussi une question d'honneur compte tenu des fonctions qu'il a exercées», affirme l'ancien chef de l'État. «En revanche, ce que je n'accepte pas, ce sont les attaques répétées contre la justice et son indépendance, avec des magistrats qui sont nommément pointés du doigt», ajoute François Hollande, déplorant que le ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, n'ait pas défendu «immédiatement l'institution judiciaire». Alors que la droite a concentré ses attaques sur le Parquet national financier (PNF), qu'elle accuse d'avoir joué un rôle politique dans le procès, l'ancien dirigeant socialiste rappelle que le jugement a été rendu «par un tribunal indépendant, après une enquête menée par le PNF, puis une instruction confiée à d'autres magistrats». «Enfin, les magistrats du PNF n'ont pas été choisis par moi, pas plus que par mon successeur. Ils l'ont été sur proposition du garde des Sceaux après avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature», insiste François Hollande, qui a créé le PNF en 2013 après l'affaire Cahuzac. «Prétendre que le PNF agirait à des fins partisans, c'est porter atteinte à l'impartialité de 18 magistrats qui travaillent en toute indépendance pour l'intérêt général», poursuit l'ex-chef de l'État. «À ceux qui comme Marine Le Pen ou Jean-Luc Mélenchon se plaignent qu'il y aurait un gouvernement des juges, je dis que le temps où les politiques étaient intouchables est révolu», ajoute-t-il encore. Reste que cette condamnation de son Némésis n'est pas pour déplaire à l'ancien président socialiste qui n'a jamais manqué une occasion pour critiquer son ancien adversaire de 2012, tout en ne manquant pas de critiquer au passage le garde des Sceaux d'Emmanuel Macron.

F. M.

Sénégal

## La contestation appelle à de nouvelles manifestations

**L**e Sénégal va au-devant de nouvelles journées à hauts risques à partir d'aujourd'hui, un collectif formé après l'arrestation du principal opposant au pouvoir ayant appelé samedi à de nouvelles manifestations.

Après avoir connu pendant trois jours ses pires troubles depuis des années, le pays habituellement considéré comme un îlot de stabilité en Afrique de l'Ouest et sa capitale Dakar ont connu une relative accalmie samedi, jour de relâche d'ordinaire.

Des actes de saccage et de pillage ont cependant continué à être rapportés, y compris contre des enseignes françaises.

La tension n'est pas retombée pour autant. Le collectif Mouvement de défense de la démocratie (M2D), comprenant le parti de l'opposant arrêté, des partis d'opposition et des organisations contestataires de la société civile, a appelé «à descendre massivement dans les rues» à partir d'aujourd'hui.

Le même jour, Ousmane

Sonko, dont l'arrestation a mis le feu aux poudres mercredi, doit être présenté à un juge. La décision du magistrat de le relâcher ou de l'écraser s'annonce lourde de conséquences.

Le collectif réclame «la libération immédiate de tous les prisonniers politiques illégalement et arbitrairement détenus», le rétablissement du signal suspendu de deux chaînes de télévision accusées d'avoir diffusé «en boucle» des images des troubles, et une enquête sur ce qu'il appelle un «complot» du pouvoir.

Le collectif, donnant lecture d'un communiqué dans les locaux du parti de M. Sonko, s'en est durement pris au Président Macky Sall, qualifié d'«apprenti dictateur». «Il a perdu l'autorité morale pour rester président», a dit un des leaders du mouvement, Cheikh Tidiane Dièye. Il s'en est tenu à ces mots quand la presse lui a demandé si le collectif appelait les Sénégalais à réclamer la démission de M. Sall, président depuis 2012.

Le Sénégal est le théâtre depuis mercredi d'affrontements entre jeunes et forces de sécurité, de pillages et de saccages. L'arrestation de M. Sonko, troisième de la présidentielle de 2019 et pressenti comme un des principaux concurrents de celle de 2024, a provoqué la colère de ses partisans, mais aussi, disent de nombreux Sénégalais, porté à son comble l'exaspération accumulée par la dégradation, au moins depuis le début de la pandémie de Covid-19 en 2020, des conditions de vie dans un pays déjà pauvre.

Quatre personnes ont été tuées, disent les autorités, chiffres difficilement vérifiables d'autres sources alors que prolifèrent les informations non vérifiées. M. Sonko a été arrêté officiellement pour trouble à l'ordre public, alors qu'il se rendait en cortège au tribunal où il était convoqué pour répondre à des accusations de viol portées contre lui par une employée d'un salon de beauté dans lequel il allait se faire masser pour, dit-il, soulager ses maux de dos.





## L2 (4<sup>e</sup> journée) Le RCK et le RCA s'illustrent, statu quo à l'Est et l'Ouest

LA 4<sup>e</sup> JOURNÉE de Ligue 2, jouée vendredi et samedi, a connu un nouveau chamboulement en tête du classement au niveau du groupe Centre, avec l'intronisation du RC Kouba et du RC Arba, alors qu'à l'Est et l'Ouest, le statu quo a caractérisé le week-end. Au Centre, le «big derby» algérois RC Kouba - USM El-Harrach est revenu aux locaux, vainqueurs sur leur terrain fétiche de Benhaddad.

Un but «en or» de Noubli (70') a délogé les Harrachis du fauteuil de leader et permis au RCK de l'occuper en compagnie du RC Arba, auteur d'une précieuse victoire à Boussaâda (2-0). Les ex-leaders USMH et ES Ben Aknoun ont enregistré donc leur premier revers de la saison. Le nouveau promu, l'ESBA, s'est inclinée sur son terrain devant le MO Béjaïa (1-0). L'autre formation béjaïouie, la JSMB, revient en force à la faveur de sa victoire devant l'IR Lakhadaria (2-1) sur le terrain du stade de l'Unité Maghrébine qui a accueilli son premier match cette saison après des travaux de rénovation. Le grand derby de la «Mitidja» a souri au WA Boufarik devant son

voisin l'USM Blida (1-0). Si le WAB se replace dans le haut du tableau (3<sup>e</sup> - 7 pts), à une longueur des co-leaders, l'USMB continue sa descente aux enfers en occupant la 11<sup>e</sup> et avant-dernière place avec une petite unité, devant le WR M'sila, toujours à la recherche de son premier point. A l'Est du pays, l'US Chaouia, tenue en échec par son voisin l'USM Khenchela (1-1) après 3 victoires de rang, garde néanmoins jalousement son fauteuil de leader, suivie à deux points par l'USM Annaba, auteur d'un précieux succès à Tadjanet (2-1) qui concède sa 1<sup>re</sup> défaite de la saison.

Cette journée a été caractérisée par le brutal réveil de la lanterne rouge, le MC El-Eulma, qui a atomisé l'AS Khroub (4-1) pour remonter à la 8<sup>e</sup> place. Dans le groupe Ouest, le match au sommet opposant les co-leaders SKAF Khemis et MCB Oued Sly a vu la victoire des visiteurs (2-0), écartant du coup le club d'El-Khemis de la première place. Toutefois, Oued Sly partage toujours le leadership avec l'ASM Oran, victorieuse du derby d'Oran face à l'OM Arzew (1-0).

### France

## Benlamri buteur et Slimani passeur face à Sochaux

TITULAIRES tous les deux ce soir lors de la réception de Sochaux en Coupe de France, les internationaux algériens, Djamel Benlamri et Islam Slimani, n'ont pas laissé passer leur chance pour se faire remarquer. Benlamri a ouvert le score dès les premières minutes du match, après avoir coupé au premier poteau un corner tiré par Cornet (8'). Un but

qui a perturbé l'équipe adverse et Lyon a réussi à inscrire un autre but juste derrière. De son côté, Slimani n'a pas été beaucoup trouvé en attaque, même s'il est l'avant-dernier passeur d'une talonnade sur le premier but de Cherki juste avant la mi-temps, et même s'il a raté quelques bonnes occasions mais dans les toutes dernières minutes du match.

Par Mahfoud M.

L'unique but de la partie a été inscrit par Abdennour Belkheir (14'). C'est la 1<sup>re</sup> victoire du «Doyen» dans cette compétition, après deux nuls devant respectivement le Zamalek d'Égypte (0-0) au Caire et l'ES Tunis (1-1) à Alger. L'autre match du groupe D, joué à Radès (Tunis), a vu l'ES Tunis l'emporter devant le Zamalek d'Égypte (3-1). A l'issue de cette journée, l'ES Tunis occupe la 1<sup>re</sup> place avec (7 pts) devant le MC Alger (2<sup>e</sup> - 5 pts), le Zamalek (3<sup>e</sup> - 2 points), alors que Teungueth FC est lanterne rouge avec un petit point. Lors de la 4<sup>e</sup> journée, prévue mardi 16 mars, le MC Alger reçoit les

Sénégalais de Teungueth, alors que l'ES Tunis se rendra au Caire pour y rencontrer l'ES Tunis. Il faut rappeler que le «Doyen» a remporté son premier succès en dehors de ses bases en Afrique, 45 ans après son dernier succès lors du fameux triplé réussi en 1976, l'année où le Mouloudia avait réussi à décrocher son premier et seul trophée africain jusqu'à présent. En fait, cette victoire est quelque peu logique, d'abord parce que la formation algéroise a rencontré une équipe qui manque d'expérience dans ces joutes continentales vu qu'il s'agit de sa première participation à ce genre de compétition, en plus du fait que le staff technique du «Doyen» a très bien préparé ce match qui

vient juste après le décevant nul face à l'Espérance de Tunis à domicile au stade du 5-Juillet et la défaite en championnat face à la JSK, toujours sur son stade fétiche. Les joueurs savaient qu'ils avaient une dette envers leurs supporters et se devaient donc de bien réagir après une mini-crise qui avait secoué le club cher aux gars de Bab El Oued, le fief traditionnel du MCA. Maintenant, il ne faut pas se contenter de ce résultat et tenter de ramener d'autres points, que ce soit à domicile ou à l'extérieur, pour envisager une qualification aux quarts de finale de la plus prestigieuse des compétitions africaines que tout le monde veut réussir en cette année du centenaire.

M. M.

### Grand Prix de Tachkent de judo

## Belkadi et Nourine éliminés au deuxième tour

LES JUDOKAS algériens, Fethi Nourine (-73 kg) et Belkadi Amina (-63 kg), ont été éliminés samedi, au deuxième tour du Grand Prix de Tachkent (Ouzbékistan), après leurs défaites respectives contre le Moldave Victor Sterpu et la Mongole Gankhaich Bold. Belkadi, championne d'Afrique en titre, avait chèrement vendu sa peau, puisqu'elle a résisté pendant 5 minutes et 26 secondes, avant de s'incliner par Waza-ari (+3), alors que Nourine a été moins chanceux face au Moldave, ayant réussi à l'emporter par Ippon, après seulement une minute et 39 secondes de combat. Au premier tour, Belkadi avait sorti la Roumaine Stefania Adelina Dobre par Ippon, en trois minutes et 37 secondes, alors que Nourine avait pris le dessus sur le Philippin Nakano Keisei, grâce à un Waza-ari (+3). L'Algérie a engagé quatre judokas, dont trois dames, dans cette compétition qualificative aux Jeux olympiques de Tokyo.

Avant de rallier Tachkent, la sélection algérienne avait fait escale à Tunis, où elle a effectué un dernier stage de préparation, pour opérer les derniers

réglages avant l'entrée en compétition. Au total, 497 judokas (296 messieurs et 201 dames), représentant 71 pays, prennent part à ce tournoi, dans lequel le pays hôte, l'Ouzbékistan, est le mieux représenté avec un total de 45 judokas (28 messieurs et 17 dames).

Le MC ORAN a rejoint l'ES Sétif en tête du classement de la Ligue 1 de football, en s'imposant 1-0 chez la JSM Skikda, samedi pour le compte de la 16<sup>e</sup> journée, qui a vu le derby algérois tourner à l'avantage du Paradou AC, vainqueur de l'USM Alger (2-1). Le résultat le plus important de samedi donc a été le succès en déplacement du MCO, car il permet aux gars d'«El-Hamri» de devenir co-leaders avec l'ESS, qui compte cependant deux matchs en moins. Un succès assuré pile à l'heure de jeu, grâce à l'inévitable Motrani, et qui maintient la JSMS à l'avant-dernière place du classement général, avec seulement 11 unités au compteur. Autre victoire importante, celle de l'AS Ain M'illa chez l'ASO Chlef (3-2), ayant également une incidence directe sur le haut du tableau, puisqu'elle ramène les «Rouge et Noir» à la 6<sup>e</sup> place avec 26 points, au moment où les Chélifiens restent scotchés à leur 15<sup>e</sup> place, avec seulement 16 unités au comp-

## Ligue 1 (16<sup>e</sup> journée) Le MCO rejoint l'ESS en tête

teur. Enfin, dans le derby algérois, l'avantage a tourné en faveur du PAC qui, sur papier, était le club recevant. C'est Benbouali qui a ouvert le score pour le PAC (19), alors que l'avant-centre Benchaâ a égalisé pour l'USMA, en transformant un penalty à la 55'. Mais la joie des gars de Soustara a été de courte durée, puisque le Paradou a lui aussi obtenu un penalty dans la foulée, et c'est Messibah qui l'a transformé (2-1). Une bonne opération donc pour le PAC, notamment sur le plan comptable, puisque outre le prestige de dominer le voisin usmiste, il se hisse à la 7<sup>e</sup> place du classement général, avec 23 points, alors que l'USMA reste engluée dans sa 8<sup>e</sup> place avec 21 unités. Vendredi, l'ESS a perdu lors de son déplacement chez l'US Biskra (1-0) sur un but de Salah-Eddine Harrari à la 87'. Malgré la défaite, l'Entente est restée solide leader avec 30 points en compagnie du MCO, alors que l'USB est remontée à la 15<sup>e</sup> place, à égalité avec l'ASO

Chlef, qui compte également 16 unités. Autre bonne affaire réalisée vendredi, celle de la JS Kabylie qui s'est emparée seule de la 5<sup>e</sup> place avec 27 points, après avoir difficilement battu l'Olympique de Médéa (2-1). De son côté, le RC Relizane a petitement dominé l'USM Bel-Abbès (1-0), grâce à Aoued (32'). Cette courte victoire a suffi à son bonheur, puisqu'elle l'a propulsé à la 9<sup>e</sup> place du classement général, ex aequo avec le CR Belouizdad (20 pts), sauf que ce dernier compte cinq matchs en moins par rapport aux Relizanais. Pour sa part, le WA Tlemcen a été accroché à domicile par le NC Magra (2-2), alors que le NA Hussein-Dey a perdu chez le CS Constantine (2-1).

Cette 16<sup>e</sup> journée de Ligue 1 a été amputée des duels CA Bordj Bou Arréridj-MC Alger et CR Belouizdad - JS Saoura, reportés à des dates ultérieures en raison de la participation du «Doyen» et du Chabab à la Ligue des champions.



Le Mouloudia sur les nuages

Ph. > D. R.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Béjaïa

## Plusieurs actions de protestation enregistrées hier

PLUSIEURS localités de la wilaya de Béjaïa ont vécu, hier, des actions de protestation sociale, dont la fermeture des RN 24 et 09, celle du siège de la daïra de Kherrata, un sit-in devant le siège de la wilaya, entre autres.

La RN 24 est fermée depuis cinq jours, à hauteur du lieu-dit «Iaâzouguene» et «branchement», par les habitants de plusieurs villages de la côte Ouest, notamment Oussama, Boulimat, Saket, Tazeboudjt, Djerba, réclamant résolument la fermeture d'au moins 11 lieux de débauche entre cabarets, bars et discothèques activant illicitement et pour mettre fin à la prolifération de ces lieux à l'origine de l'insécurité et de fléaux sociaux qui ont dangereusement affecté la région et qui menacent quotidiennement les habitants et les familles. «Nous avons, antérieurement, saisi les autorités à ce sujet, mais personne n'a daigné bouger le petit doigt, même pas l'APC et l'APW», a déclaré un habitant prenant part à cette action de protestation.

La RN 09 a été coupée également à hauteur du château de la comtesse d'Aokas par les habitants du village Aguemoune, afin de réclamer

la poursuite des travaux de réalisation d'une école primaire, à l'arrêt depuis 10 années. La voie a été rouverte à la circulation routière après quelques heures seulement. Pour leur part, les habitants du village Ighil Imilane relevant du Douar Djermoune, commune de Kherrata, se sont rassemblés, hier, devant le siège de la daïra de Kherrata afin de revendiquer le rétablissement de l'alimentation de leurs foyers en eau potable, déplorant son absence récurrente dans leurs robinets.

Enfin, les exploitants, gérants des salles des fêtes et les auxiliaires spécialisés dans l'organisation des fêtes, les cuisiniers, les DJ, réceptionnistes, agents d'accueil, garçons de salle, agents de nettoyage, etc. se sont, une nouvelle fois, rassemblés devant le siège de la wilaya. Ils revendiquent la reprise de leur activité après une suspension d'un an à cause de la pandémie de Covid-19, dénonçant ceux qui travaillent au noir et qui ne sont pas inquiétés.

«Nous voulons reprendre nos activités légalement pour protéger nos investissements», a déclaré le gérant d'une salle des fêtes de la ville de Béjaïa.

Hocine Cherfa

Près de 169 000 femmes inscrites au registre du commerce

## Plus de 500 étrangères gérantes d'entreprises en Algérie

A FIN FÉVRIER 2021, le nombre global des femmes étrangères gérantes d'entreprises inscrites au registre du commerce s'est élevé à 514, soit 321 sociétés, dont la gérante est de nationalité étrangère et 193 femmes personnes physiques. La part des femmes étrangères gérantes d'entreprises par rapport au total des commerçants étrangers (15 117 commerçants étrangers) représente 3,4 %, soit 7,2 % pour les personnes physiques et 2,6 % pour les personnes morales.

S'agissant des personnes morales, le plus grand nombre se compte chez les femmes d'affaires chinoises avec 62 gérantes (19,3 % des femmes d'affaires étrangères-personnes morales), tunisiennes avec 55 gérantes (17,1 %), françaises avec 37 gérantes (11,5 %), turques avec 27 gérantes (8,4 %) et syriennes avec 22 gérantes (6,9 %).

Quant aux femmes d'affaires étrangères exerçant sous le statut de personnes physiques, le plus grand nombre est représenté par les Marocaines, avec 74 commerçantes (38,3 % des

femmes d'affaires étrangères-personnes physiques), les Tunisiennes avec 39 commerçantes (20,2 %), les Syriennes avec 19 commerçantes (9,8 %), les Françaises avec 13 commerçantes (6,7 %) et les Chinoises avec 11 commerçantes (5,7 %), selon les données du Cnrc. Notons que le nombre des femmes commerçantes inscrites au registre du commerce représente 168 987 à fin février 2021, dont 155 031 personnes physiques et 13 956 personnes morales (gérantes de sociétés), a appris l'APS auprès du Centre national du registre de commerce (Cnrc).

Les femmes commerçantes représentent 7,9 % du total des commerçants inscrits au registre du commerce et qui sont au nombre de 2 145 067 commerçants.

Le Cnrc précise que les professions libérales, les activités agricoles, les métiers et le travail artisanal ne sont pas pris en compte, du fait qu'ils soient encadrés par des dispositifs législatifs et réglementaires particuliers.

N. Y.

## 8 mars: Journée de la femme



Djaloul@hotmail.com

Barrage de Taksebt (Tizi Ouzou)

## Le taux actuel de remplissage ne couvrira que deux mois en eau potable

■ La quantité des eaux emmagasinée actuellement par le barrage Taksebt, dans la wilaya de Tizi Ouzou, couvrira les besoins en alimentation pour une durée ne dépassant pas les deux mois, a averti, hier, le responsable du laboratoire des eaux de l'université Mouloud-Mammeri, Malek Abdeslam.

Par Hamid M.

La faible pluviométrie enregistrée jusqu'en ce début du mois de mars, soit un déficit de plus de 50 % comparativement à la même période de l'an dernier, fait que le taux de remplissage dudit barrage emmagasine

moins de 40 millions de mètres cubes, soit un taux de remplissage de 27 %, selon Malek Abdeslam. Intervenant sur les ondes de la radio locale, Malek Abdeslam a appelé les responsables locaux des ressources en eau à songer à l'exploitation des quelque 300 forages de l'oued Sébaou, afin de prévoir à une

éventuelle pénurie d'eau potable si la situation météorologique viendrait à persister. Il a estimé qu'une importante quantité d'eau peut être récupérée quotidiennement par le recours à ces forages abandonnés depuis la mise en service du barrage Taksebt pour différents motifs.

H. M.

14<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel

## Une vingtaine de spectacles programmés

Le 14<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel (Fntp), prévu à Alger du 11 au 21 mars, a programmé une vingtaine de spectacles, dans une édition qui vient marquer un retour progressif à la normale, après une année d'interruption de l'activité artistique, a indiqué, hier à Alger, le commissaire du Fntp, Mohamed Yahiaoui. Outre le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), en lice avec la pièce «Ez'Zaouèche» (le moineau), sept théâtres régionaux et l'association culturelle «Numidia» de Bordj Bou Arréridj, lauréate au festival local du théâtre professionnel de Guelma, participent à cette 14<sup>e</sup> édition qui compte neuf pièces en compétition, sur les 18 spectacles programmés, montés pour la plupart sur des textes algériens.

«Khatini» de Mostaganem, «Es'Sefqa» (Le contrat) de Tizi

Ouzou, «Arlequin, valet des deux maîtres» d'Oran, «Aramil» (Les veuves), de Constantine, «Nestennaw Fel Hit» (Nous attendons le mur) de Bordj Bou Arréridj, «Tilisa» (Les frontières) de Béjaïa, «El Djidar El Khames» (Le cinquième mur) de Sidi Bel Abbès, «Loâbet El Arch» (Le jeu du trône) de Guelma, «Sekkoura» de Souk Ahras, sont les pièces en compétition lors de l'édition 2021.

Huit prix sanctionnant les meilleurs spectacle, mise en scène, texte, scénographie, création musicale, rôles masculin et féminin et celui du jury, seront décernés à l'issue de la compétition.

D'autre part, les spectacles «Letaf» du T.R Mascara, «Saha l'Artiste», «Kiyass ou Labess» et «Keddab.com» des coopératives culturelles «Sindjeb» de Bordj Ménaïel, «Rocher noir» de Boumerdès et les «Nomades» de

Béjaïa, ainsi que «Pentoura spéciale», «Sin Eni», «Falso» et «Yemma L'Zayer» des associations culturelles, Teftika d'El Eulma, Machahou de Tizi Ouzou, Noussour de Tindouf et Takerboust de Bouira et le one woman show «Tayoucha» de Nesrine Belhadj, seront présentés hors compétition au Théâtre municipal d'Alger-Centre, ainsi qu'à la salle Hadj-Omar du TNA.

L'ouverture du 14<sup>e</sup> Fntp sera marquée par la présentation de «El Koursi» (La chaise), un spectacle chorégraphique conçu et mis en scène par Riadh Beroual.

Des hommages, des ateliers de formation sur le théâtre radio-phonique, la scénographie et le théâtre pour enfants, ainsi qu'un programme de proximité, des ventes de livres en présence de leurs auteurs, sont autant d'activités également prévues en marge de la compétition.

Racim C.